



**PUBLIC** : Cette formation concerne les personnes en charge de la facturation électronique des marchés publics.

### PRÉ-REQUIS

Connaissances et/ou pratique du code de la commande publique. Principes de l'achat public et déroulé de l'exécution des marchés.

### OBJECTIFS

**Permettre aux participants de maîtriser la facturation électronique et le traitement des factures sur CHORUS PRO**

- Connaître le contexte réglementaire / compréhension de CHORUS Pro
- Savoir créer un compte utilisateur, une fiche technique
- Maîtriser le traitement des factures, GDG, situations

### DURÉE / MODALITÉS / FORMATEURS

**En présentiel** : sur une journée de 7 h

(3 h 30 le matin, déjeuner offert, 3 h 30 l'après-midi)

**En distanciel** : sur 2 demi-journées de 3 h 30 chacune

- Cette formation est délivrée en mode mutualisé
- Elle peut être réalisée en mode INTRA
- La formation se déroule en petits groupes de 2 personnes (minimum) jusqu'à 12 personnes
- Nos formateurs sont des juristes de profession, praticiens de la Commande Publique avec au minimum 10 années d'expérience

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

**Exemples concrets** sur le site [chorus-pro.gouv.fr](https://chorus-pro.gouv.fr)

- Projection à l'écran du support de formation
- Démonstrations en ligne
- Analyse de cas concrets
- Questions / réponses

### CONTENU

- Présentations / Tour de table, énoncé des attentes
  - La réglementation
  - Comprendre les clauses financières du marché
  - Comprendre le fonctionnement d'un Acheteur
- Le cadre juridique de la facturation électronique
- Définitions spécifiques à CHORUS
  - Compte, utilisateurs, structures, espaces
  - Création de son compte personnel
- Administrer sa structure et les utilisateurs rattachés à sa structure :
  - Compléter les informations de la structure
  - Rattacher d'autres utilisateurs à notre structure

### Cas concrets, difficultés pouvant être rencontrées, solutions

- Le Cas des factures simples fournitures et services :
  - Distinction entre dépôt et saisie d'une facture pour les entreprises
  - Le dépôt des factures par les entreprises
  - Suivre l'historique des états d'une facture
  - Le traitement des factures par l'Acheteur
- Le cas des factures travaux :
  - Distinction des modes « avec MOA » et « sans MOA » pour les Acheteurs et conséquences sur la réception des factures
  - Le dépôt des factures par les entreprises
  - La validation par le MOE
  - Le traitement des factures par l'Acheteur
  - Le cas du DGD
- Le cas des factures en cotraitance ou en sous-traitance

### TARIFS

**Présentiel : 885 € net**

**Distanciel : 825 € net**



**Questionnaires d'évaluation**



**Validation des acquis**



**Supports de formation**



**Certification de réalisation**